

Face à l'inquiétude des industriels quant à l'évolution des coûts de l'énergie et du risque d'éventuelles coupures d'approvisionnement cet hiver, UIMM LYON se mobilise et agit pour accélérer le déploiement de bonnes pratiques d'efficacité énergétique au sein de notre communauté industrielle.

Contexte

Nous traversons actuellement une crise énergétique aux multiples particularités :

- **Une conjonction d'éléments déclencheurs** : reprise économique et forte demande de la Chine ; guerre en Ukraine et tension sur le gaz Russe ; capacité de production du parc nucléaire français au plus bas (baisse d'¼ de la production effective) du fait des fermetures de centrales, des opérations de maintenance...
- **Des effets asymétriques** : cette crise n'affecte que l'Europe et fragilise notre compétitivité à l'échelle mondiale ; elle impacte principalement les secteurs consommateurs d'énergie, dont l'industrie ; elle touche en particulier les industriels qui doivent renouveler leurs contrats actuellement (+ 300 % pour le gaz, + 180 % pour l'électricité) et crée donc une distorsion entre les entreprises elles-mêmes en fonction de la date de renouvellement de leurs contrats...
- **Des réponses encore insuffisantes** : le bouclier tarifaire ne concerne que les particuliers et les TPE ; les aides financières directes ne s'appliquent qu'aux entreprises énergivores ; les mesures d'urgence, définies par l'Union Européenne, n'influent pas encore suffisamment sur les prix de l'énergie : notamment plan de sobriété (obj. de -10 % de consommation et -5 % en période de pointe pour permettre de passer l'hiver sans risque de coupure) et plafonnement des revenus des producteurs d'électricité hors gaz (180 €/MWh le surplus est reversé à l'Etat)...

Les industriels, déjà concernés par l'entrée en vigueur du [décret tertiaire](#) (pour ceux ayant plus de 1 000 m² d'activité tertiaire), s'inquiètent désormais des répercussions de cette crise sur :

- La continuité de leurs activités de production Vs le risque de coupure/délestage
- Le maintien de leur compétitivité Vs les augmentations de charges et la baisse de leurs marges
- La transition écologique à opérer pour décarboner les activités industrielles.

Cette crise impose de trouver des solutions de manière concertée, tant au niveau des Etats membres pour les mesures économiques, qu'au niveau des entreprises pour agir rapidement (renouvellement des contrats, réduction des consommations et optimisation de la performance énergétique).

Les actions initiées par UIMM LYON

Depuis le début de cette crise nos actions se concentrent principalement sur :

- **Notre rôle de lobbying** : grâce à vos retours (spontanés ou lors de nos enquêtes, échanges...) nous remontons régulièrement auprès de l'UIMM et de FRANCE INDUSTRIE les alertes du terrain. Cela a notamment permis depuis septembre une meilleure prise en compte de la situation des entreprises dans la gestion de cette crise (jusque-là cantonnée dans les communications à l'impact sur les particuliers).

Pour en savoir plus : [lien vers l'article de la newsletter du 20/10/2022](#)

- **L'information et le partage des bonnes pratiques à travers notamment :**
 - **Une enquête** ayant un double objectif : connaître les difficultés des adhérents et débiter le partage de bonnes pratiques. En voici les principaux enseignements :

Situation actuelle des entreprises :

- Forte évolutions des prix d'achat de l'énergie (x 10 pour l'électricité, x 5 pour le gaz)
- 37 % des répondants utilisent les services d'un courtier en énergie
- Encore peu d'entreprises connaissent et suivent leurs consommations (37 % possèdent un système de comptage de l'énergie, 30 % ont réalisé un audit énergétique)
- Les entreprises s'adaptent (75 % augmentent les prix de vente, 80 % changent les consignes de chauffage/climatisation).

Principales actions en cours ou à l'étude :

- Majoritairement techniques : relamping LED (60 %), isolation bâtiment (30 %), installations photovoltaïques (30 %), système de chauffage type pompe à chaleur ou biomasse (20 %)
- Egalement organisationnelles : passage à la semaine de 4 jours (13 %), (re)sensibilisation du personnel (10 %), décalage des process énergivores en heures creuses (6 %).

Pour en savoir plus : [lien vers les résultats de l'enquête UIMM LYON \(sept 2022\)](#)

- **Une réunion d'information et d'échanges** (Stratégies d'achat et économies d'énergie, 13 octobre 2022) qui a mobilisé une centaine de participants, dont une majorité de Dirigeants. En voici les principaux enseignements :

Achats de l'énergie :

- Anticiper le plus possible les échéances des contrats pour négocier au meilleur moment (les entreprises sans contrat pour 2023 sont en situation complexe)
- Etre en capacité d'arbitrer rapidement (la durée de validité des offres est très courte)
- Suivre régulièrement les prix
- Encourager l'effacement, en particulier en période de pointe (8h-10h et 18h-20h)
- Bénéficier de la réduction de la CSPE (effet rétroactif possible sur 2021 et 2022)
- Signer avant fin octobre pour bénéficier de l'ARENH
- A long terme, le prix du gaz devrait baisser (ressources existantes, nouveaux équilibres/flux à définir), celui de l'électricité risque de rester haut tant que le parc nucléaire français n'aura pas retrouvé sa capacité nominale.

Efficacité énergétique :

- Importance de bien connaître son profil de consommation pour agir là où cela est le plus pertinent (demander les « points 10 minutes à son fournisseur, audit énergétique, solutions de monitoring...)
- Besoin d'être accompagné pour trouver des prestataires d'audit énergétique ou de monitoring de l'énergie
- Conditionnement d'air : aspirer à la source, piloter les aspirations (pouvoir les arrêter lorsque les équipements ne fonctionnent pas), baisser la consigne de chauffage (-1°C = 7 % d'économie)
- Air comprimé : réduire son taux de fuite, vérifier l'état des filtres, solutions de bullage/soufflage
- Eclairage : automatiser le pilotage (détection de présence, gestion de la lumière naturelle, programmation de l'extinction...)
- Process : profiter des renouvellements pour passer sur des moteurs à hauts rendements
- Plusieurs aides techniques et financières peuvent être mobilisées, via l'ADEME notamment, pour ces projets d'efficacité énergétique ([Tremplin](#), [Decarb Flash](#), [CEE](#), [fond chaleur](#)...).

Pour en savoir plus : [lien vers les supports de la réunion](#)

Les actions à venir

Suite aux retours de l'enquête et de la réunion **3 groupes de travail vont être mis en place** pour focaliser les échanges, retours d'expériences et partages d'information sur les prestataires sur :

- 1) **Les projets photovoltaïques** : choix à faire en matière de localisation (ombrière, toiture, sol...), usage (autoconsommation, revente, stockage...), assurance, maintenance, gestion du chantier d'installation...
- 2) **Les quick wins en efficacité énergétique** : focus sur les actions faciles à mettre en œuvre et avec un ROI rapide (mesures organisationnelles ou techniques, process et utilités)
- 3) **Le monitoring et pilotage des utilités et process** : quoi et comment les mesurer, les différentes solutions existantes sur le marché

En parallèle, nous poursuivons notre veille et information sur le sujet et attirons également l'attention sur la [formation PROREFE](#) qui permet de faire monter en compétence un collaborateur pour qu'il se positionne en « référent énergie » de l'entreprise (prochaine session les 22 et 23 novembre 2022 à Villeurbanne).